Archives parlementaires

Adresse des administrateurs du district de Roanne (Loire), heureux du succès remporté lors du dernier complot, invitant les représentants à rester à leur poste, lors de la séance du 23 thermidor an II (10 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Roanne (Loire), heureux du succès remporté lors du dernier complot, invitant les représentants à rester à leur poste, lors de la séance du 23 thermidor an II (10 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 413-414;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23082_t1_0413_0000_9

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Vous avés frapé du glaive de la loy des ambitieux qui ne s'étoient emparés des rennes du gouvernement que pour nous plonger dans un esclavage des plus odieux.

Le triumvirat n'est plus. Grâces vous en soient rendues. Poursuivés le fil de cette trame criminelle, et vous aurés encore la gloire d'avoir vengé le peuple, de l'avoir sauvé contre les atteintes portées à sa liberté.

Continués, citoyens représentans, vos pénibles travaux. L'administration du district mêtra dans l'exécution de vos décrets et des mesures salutaires que vous aurés à prendre, autant d'activité et de zèle que vous aurés mis de vigilence et de courage à sauver la patrie en danger.

Salut, union et fraternité !

SOUCHON *(présid.)*, GERAUD, B. CALVET, LAMARQUES, PERIER Jn, GUICHOT, MARTIN *(substitut de l'agent nat.)*, TREBOS *(secrét.-greffier)*, Jques SÉNÈGRE, VAYLIET, C.A. JOUCRAT, Raymond HILITZERAT.

Extrait des registres de l'administration du district de Toulouse assemblé en conseil général, séance publique.

Du 17 thermidor an 2e de la République française une et indivisible.

La séance est ouverte par la lecture des nouvelles, qui nous apprennent qu'une conjuration horrible, dirigée par Robespierre, Couthon et Saint-Just a été éteinte presqu'aussitôt que connue.

Le conseil, par un mouvement spontané, a unani[me]ment délibéré de faire une adresse à la Convention nationale, pour lui témoigner le vif intérêt qu'il prend à cette heureuse nouvelle, et que le courier extraordinaire que fait partir la société populaire sera chargé de notre adresse.

SOUCHON *(présid.)*. *Collationné*, TREBOS *(secrét.-greffier)*.

24

Mille actions de grâces vous soient rendues, citoyens représentans, écrit à la Convention nationale la société des sans-culottes de Meyssac (1); de nouveaux Catilina conspiroient au milieu de vous, et des centaines de Cicéron se sont levés pour démasquer les traîtres.

Mention honorable, et insertion au bulletin (2).

[*Les membres composant la société des montagnards républicains de Meyssac à la Conv.; Meyssac, 17 therm. II*] (3)

Citoiens représentans,

Mille actions de grâce vous soient rendues. De nouveaux Catilina conspiraient au milieu de vous, et des centaines de Cicéron se sont levés pour démasquer les traîtres. Ces monstres voulaient élever le triumvirat sur les débris encore fumant du trône, mais vous avez été debout, et la hache de l'égalité nous a fait justice de leurs infâmes complots.

Ne quittez pas la foudre que nous vous avons confié, que tous les partisans du nouveau Cronvel n'ayent été pulvérisé. Des milions de républicains sont prêts, au moindre signal, de se réunir aux braves sections parisiennes qui ont formé, de leur corps, autour de vous, un rempart impénétrable au fers des assassins. S. et F.

LABRUS, V. PEYREDIEUX *(secrét.)*, J.P. CHASSING *(présid.)*.

25

Il est donc bien vrai, disent les administrateurs du district de Roanne (1) **que, sous le masque du patriotisme, et armé sans cesse du langage d'une vertu feinte, l'on nous tendoit des pièges pour nous enlever à notre liberté chérie. Législateurs, vous avez décelé les coupables; ils viennent de payer de leurs têtes le prix dû à leurs forfaits. Courage ! Que votre fermeté jamais ne se ralentisse.**

Mention honorable, et insertion au bulletin (2).

[*Roanne, 14 therm. II*] (3)

Citoyens représentans,

Il est donc vrai que, sous le masque du patriotisme, et armé sans cesse du langage d'une vertu feinte, l'on nous tendoit des pièges pour nous enlever à notre liberté chérie.

Législateurs, vous avez décelés les coupables; ils viennent de payer de leurs têtes le prix dû à leurs forfaits.

Courage ! Que votre fermeté jamais ne se rallentis[s]e ! N'épagnés rien pour briser tous les fers qu'on voudroit redonner à la France. Qu'autant il paroîtra des Robespierres, des Couthons, des Saint-Just, etc., qu'autant il en périsse !

Les traîtres ! S'ils eussent vécus peut-être une heure encore vous n'existeriés plus, et déjà nous serions replongés dans les abymes affreux du despotisme et de la tyrannie.

Inviolablement attachés à vous, animés de votre courage et ne voulant qu'une République indivisible, nous vous invitons à rester à votre poste pour l'affermir, et nous jurons de périr plutôt que de souffrir qu'on lui porte atteinte et qu'on cherche à dissoudre la Convention nationale. S. et F.

(1) Corrèze.
(2) *P.-V.*, XLIII, 141. *Bin*, 26 therm. (1er suppl^{t}).
(3) C 315, pl. 1 265, p. 12.

(1) Loire.
(2) *P.-V.*, XLIII, 141.
(3) C 313, pl. 1247, p. 11.

DEVILLIEUX, LARIVIERE, BOUTONGE, BUSSIERE, DURET, DUCLOS, CUCHERAT, DESPLANTEZ, BARGES.

26

Les administrateurs du district d'Yrieix-la-Montagne (1) **manifestent à la Convention nationale le désir qu'ils ont eu de partager ses dangers dans les jours où devoit éclater la conjuration formée contre elle et la patrie : ils auroient bravé, disent-ils, tous les traîtres, et avec la représentation nationale, ils les braveront toujours.**

Mention honorable, et insertion au bulletin (2).

[*S.d.*] (3)

Législateurs,

Une conjuration atroce, ourdie dans les ténèbres d'une politique astucieuse, alimentée par le coupable espoir d'une domination suprême, dérobée sous le voile attrayant du civisme et de la vertu, avoit mis encore une fois la patrie en danger; mais telle est l'énergie de la lutte impie à laquelle la provoque sans cesse le monstre hydeux de l'esclavage.

Une grande réputation, fruit ordinaire d'une basse hipocrisie, vient d'écrouler en un instant devant la volonté du peuple et l'énergie de ses représentans. Cette leçon, terrible autant que juste pour tous les ennemis du peuple, va servir les patriottes.

Libérateurs des amis de l'égalité ! Ce fut un beau jour pour la Convention, celui où le Cromwel français allat payer sa dette à la justice nationale... Il vouloit l'avilir, ce tyran éphémère; mais il n'a fait que se montrer, et déjà il n'est plus. Que n'avons-nous pu partager vos dangers ! Comme vous n'en doutez pas, nous les aurions bravés, et, avec vous, nous abbatrons tous les tyrans... Nous le Jurons !... Et peut-on craindre la servitude, quand on a juré de mourir libre ?

MORAND, VILLEMONES, BOUVERIE *(présid.)*, VOISSIN, DUTERYS *(secrét.)*, SULPIUS *(agent nat.)*.

27

La société populaire de Loches (4) **témoigne à la Convention nationale sa reconnoissance sur l'énergie qu'elle a déployée contre l'hypocrite Cromwel moderne et complices, et proteste de son attachement inviolable à la représentation nationale.**

Mention honorable, et insertion au bulletin (5).

(1) Haute-Vienne.
(2) *P.-V.*, XLIII, 141-142.
(3) C 313, pl. 1 247, p. 12; B^{in}, 26 therm. (1er suppl^{t}).
(4) Indre-et-Loire.
(5) *P.-V.*, XLIII, 142.

[*Loches, s.d.*] (1)

La société populaire de Loches, témoin, comme toutes celles de la République, de vos travaux et de vos dangers, ne sera pas la dernière à vous donner les preuves de l'intérêt le plus vif, à vous faire entendre les accents de la reconnaissance.

Quoi, toujours des traîtres ! Toujours des conspirateurs ! qui l'eût pensé que la patrie dût compter tant de parricides, parmi les enfans qu'elle affectionnait le plus ? Qui eût osé croire que le voile de la vertu couvrît tant de crimes et de complots ? Qui eût présumé que la représentation nationale dût enfanter tant de monstres nés pour la dévorer ?

La société populaire de Loches frémit d'indignation et de rage, en mesurant l'étendue du péril auquel vous avez échappé, lorsqu'elle vous voit entourés d'une municipalité conspiratrice, d'un peuple séduit, d'une force, armée pour vous deffendre, dont les chefs perfides tournent les bras contre vous; lorsqu'elle se représente la société des Jacobins, cette colonne de la République, ébranlée dans sa base, et menaçant d'écraser en même temps et la liberté et ses organes. Mais, lorsqu'elle considère que votre contenance ferme et la majesté du peuple français qui vous environne, ont suffi pour écarter l'orage qui grondait sur vos têtes; lorsqu'elle voit que le plus faible rayon de lumière sorti de votre sein a dissipé en un instant les ténèbres qui aveuglaient nos frères de Paris, elle sent que la République est impérissable, et que, dans ce dernier effort, la liberté a pris son aplomb, qui désormais doit la rendre inébranlable.

Citoyens représentants, vous venez de sauver la République, et vous resterez fermes à votre poste, pour la sauver encore s'il en était besoin; vous achèverez votre ouvrage et ne confierez à vos successeurs le gouvernail de la République, qu'au moment où elle pourra jouir sans risques de la constitution bienfaisante que vous lui réservez. Tel est, citoyens, le vœu de la société populaire de Loches, et de tout véritable républicain. S. et F.

VIAU *(secrét.)*, OUDOT *(présid.)*, MERINS *(secrét.)*.

28

L'administration du département de la Charente-Inférieure admire avec quelle vigilance la Convention nationale a conjuré l'orage que l'infâme Robespierre et complices avoient eu l'audace de former contre la liberté; l'invite à continuer ses glorieux travaux et à mériter de plus en plus le titre de pères de la patrie.

Mention honorable, et insertion au bulletin (2).

(1) C 315, pl. 1 265, p. 13.
(2) *P.-V.*, XLIII, 142.